

Résolution

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 14-RES-015

Déposé le : 06.05.14

Scanné le : _____

Art. 136 LGC La résolution, qui s'exprime sous la forme d'une déclaration ou d'un vœu, porte sur un sujet d'actualité ou sur un objet traité par le GC. Elle peut être déposée par un député, une commission ou un groupe politique. Elle n'a pas d'effet contraignant pour son destinataire.

Pour que la résolution soit traitée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par au moins vingt députés. Elle est portée à l'ordre du jour d'une séance plénière et mise en discussion ; elle peut être amendée avant d'être soumise au vote. Jusqu'au vote de la résolution par le GC, l'auteur de celle-ci peut la retirer. Si la résolution est adoptée et qu'elle consiste en un vœu, le CE informe le GC de la suite qui lui a été donnée.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de la résolution

Famille d'enfants cancéreux, quelle solution de parcage au Parking du CHUV ?

Texte déposé

Les enfants victimes d'un cancer doivent se rendre régulièrement au CHUV pour y subir de lourds traitements qui les affaiblissent dans leur mobilité et fragilisent leurs défenses immunitaires. La conséquence directe est l'impossibilité d'utiliser les transports publics pour éviter le risque d'infections par contamination bactérienne ou virale. Il en découle une obligation d'utilisation de véhicule privé.

Le Parking Hôpitaux SA affiche un tarif de CHF 3.-- l'heure. C'est une très lourde charge, même si une carte moins onéreuse peut être proposée pour de longues durées, Fr. 65.-- pour 7 jours consécutifs. C'est environ une centaine de jours par an, pas toujours consécutifs, pendant 2 à 3 ans, que ces enfants doivent être traités au CHUV. Ces propositions de tarifs ne sont pas adaptées pour ce type de problématique et restent très coûteuses pour les familles. Sans compter qu'il n'est pas rare que les revenus familiaux soient déjà amputés par la perte d'un emploi, ou l'obligation de diminution du taux d'activité, afin d'assumer une présence auprès de l'enfant malade.

Contrairement à d'autres maladies, il faut savoir que le cancer n'est pas reconnu comme handicap par l'AI. Il n'y a donc pas de prestations AI ni d'APG pour les parents. Ils sont donc seuls à devoir assumer à la fois la diminution des revenus en même temps que l'augmentation de frais liés à la maladie et au traitement de leur enfant.

Le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat de reprendre les discussions avec Parking Hôpitaux SA et la direction du CHUV afin de trouver rapidement une solution pour cette catégorie de familles dont l'enfant est malade et dont la famille est sans soutien des assurances

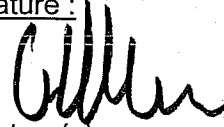
Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Véronique Huni

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s)

Signature :



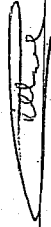
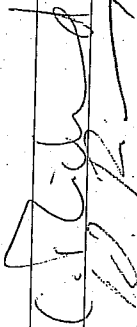
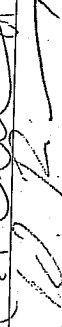





Signature(s) :

Liste des députés signataires – état au 21 janvier 2014

Aellen Catherine	Chapalay Albert	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chappuis Laurent	Ehrwein Nihan Céline
Apothéoz Stéphanie	Cherbuin Amélie	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Ballif Laurent	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bally Alexis	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bendahan Samuel	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Glauser Alice
Blanc Mathieu	Creteigny Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debluè François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haury Jacques-André
Brélaz François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michaël	Divorne Didier	Jaquet-Berger Christiane
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquier Rémy
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Calpini Christa	Dupontet Aline	Junglaus Delarze Suzanne
Capt Gloria	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 21 janvier 2014

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc		Rydlo Alexandre
Kunze Christian	Oran Marc		Schaller Graziella
Labouchère Catherine	Papilloud Anne		Schobinger Bastien
Lachat Patricia	Payot François		Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André		Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques		Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves		Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Pillonel Cédric		Surer Jean-Marie
Marion Axel	Podio Sylvie		Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine		Tosato Oscar
Matter Claude	Randin Philippe		Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rapaz Pierre-Yves		Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Ravenel Yves		Tschopp Jean
Meldem Martine	Renaud Michel		Uffer Filip
Melly Serge	Rey-Marion Alette		Venizelos Vassilis
Meyer Roxanne	Rezzo Stéphane		Voiblet Claude-Alain
Miéville Laurent	Richard Claire		Volet Pierre
Miéville Michel	Riesen Werner		Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Rochat Nicolas		Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Romano Myriam		Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet Catherine		Wehrli Laurent
Mossi Michele	Roulet-Grin Pierrette		Wüthrich Andreas
Neiryck Jacques	Rubattel Denis		Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruch Daniel		Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Ruiz Rebecca		Züger Eric